

Le 14 septembre 2025



De : Pascal AUBRY, président de la Ligue de Bretagne des Echecs  
A : Les président·es des clubs bretons  
Objet : Assemblée Générale

Mesdames, Messieurs les Président·es,

Comme annoncé le 8 septembre 2025 dans la lettre de diffusion Bretagne Echecs Info n°171, la Ligue de Bretagne des Échecs tiendra sa prochaine Assemblée Générale annuelle le dimanche 21 septembre 2025. La réunion aura lieu à 10h15 à la salle des fêtes de Plancoët (22).

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale sera le suivant :

- Approbation des comptes-rendus des Assemblées Générales du 29 septembre 2024 (5 minutes)
- Présentation des bilans moral et financier 2024-2025 (45 et 20 minutes)
- Évolution du tarif des licences
- Présentation du nouveau championnat interclubs régional
- Présentation du budget prévisionnel 2025-2026 (15 minutes)
- Questions diverses

**J'attire votre attention sur l'importance de votre présence pour le point concernant l'évolution du tarif des licences pour les trois années à venir, discuté par le Comité Directeur de la Ligue le 8 juillet 2025.**

Les président·es des clubs peuvent se faire représenter en utilisant le formulaire de pouvoir, par un·e licencié·e de leur club ou par un·e autre président·e de club breton. Les pouvoirs peuvent être transmis numérisés par courrier électronique à Estelle BROCHERET ([jces7477@gmail.com](mailto:jces7477@gmail.com)) au plus tard le samedi 20 septembre 2025 à 17h ou les originaux présentés avant le début de l'Assemblée Générale, de 10h à 10h15.

Je me permets de vous rappeler que seuls les clubs présents ou représentés à l'Assemblée Générale de la Ligue peuvent prétendre aux aides de la Ligue.

Les réunions de l'Assemblée Générale sont publiques, ouvertes à tou·tes (licencié·es ou non licencié·es), où seul·es les président·es des clubs bretons ont droit de vote, avec un nombre de voix dépendant du nombre de licencié·es des clubs au 31 août 2025.

Cet avis, diffusé sur le site web de la Ligue de Bretagne, par courrier électronique aux président·es des clubs bretons et aux licencié·es breton·nes à travers les lettres d'information Bretagne Échecs Info n°171 et 172 tient lieu de convocation.

L'Assemblée Générale sera suivie d'un repas auquel sont invité·es les responsables des clubs et des Comités Départementaux (deux invitations par club, 15€ par repas supplémentaire). Les responsables souhaitant participer au déjeuner doivent en informer Pierre-Jean ALLORY ([pierrejeanallory@gmail.com](mailto:pierrejeanallory@gmail.com), 07 82 53 47 92) au plus tard le mercredi 17 septembre à 20h.

A très bientôt à Plancoët, sincères salutations échiquéennes.

Pascal AUBRY  
Président de la Ligue de Bretagne des Echecs

